

Canada
Province de Québec
Municipalité du Village de Price

Règlement numéro trois cent soixante-cinq ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2017, fixer le taux de la taxe générale sur la valeur foncière et fixer les tarifs pour le service d'aqueduc, le service d'enlèvement, de transport et de disposition des matières résiduelles ainsi que le tarif pour le remboursement de l'emprunt pour le projet "Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées".

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2017 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU Qu'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance du 7 novembre 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Lise Levesque et résolu unanimement que le règlement numéro 365 soit adopté et que le conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 :

Le conseil adopte le budget «**dépenses** » qui suit pour l'année financière 2017:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

▪ Administration générale :	293 894, \$
▪ Sécurité publique :	213 530, \$
▪ Transport :	436 544, \$
▪ Hygiène du milieu :	466 689, \$
▪ Urbanisme et mise en valeur du territoire :	40 639, \$
▪ Loisir et culture :	281 671, \$
▪ Frais de financement :	51 469, \$

Total des dépenses de fonctionnement : 1 784 436, \$

ACTIVITES FINANCIERES :

▪ Remboursement en capital :	253 100, \$
▪ Remboursement au fonds de roulement :	28 562, \$

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 115 000, \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT,
D'ACTIVITES FINANCIÈRES ET D'INVESTISSEMENT :**

2 181 098,\$

Article 2 :

Le conseil adopte le budget «**revenus** » qui suit pour l'année financière 2017

REVENUS :

▪ Taxes :	1 280 419,\$
▪ Paiements tenant lieu de taxes :	20 859,\$
▪ Services rendus :	165 701,\$
▪ Imposition de droits :	13 500,\$
▪ Amendes et intérêts :	14 000,\$
▪ Autres revenus :	72 409,\$
▪ Transferts :	494 210,\$

Total des revenus avant affectation : 2 061 098,\$

Affectation:

- Surplus accumulé non-affecté: 120 000,\$

Total des revenus: 2 181 098,\$

Article 3 :

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à **1,17\$ du 100, \$** d'évaluation pour l'année 2017 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Article 4 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif «**aqueduc 2017**» à **147,\$** pour l'unité de référence 1 «résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu au règlement numéro 364 et ce, pour tous les immeubles qui y sont identifiés.

Le prix au mètre cube tel qu'il sera fixé aux scieries est de **0,58\$** tel qu'il est éblit dans l'annexe A.

Article 5 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif pour la «**collecte des matières résiduelles**» pour l'année 2017, à **154, \$** pour l'unité de référence 1 «Résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu au règlement numéro 228 et ce pour tous les immeubles identifiés.

Article 6 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif pour le remboursement de la dette pour le projet « **Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées** » pour l'année 2017 à **175,\$** pour l'unité de référence 1 « Résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu aux règlements numéros 278 et 285 et ce pour tous les immeubles identifiés.

Article 8 :

Le taux d'intérêts s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est fixé à **14%** à compter du 1^{er} janvier 2017.

Article 9:

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

MAIRE

DIR. GÉNÉRALE, GREFFIÈRE

Avis de motion : Le 7 novembre 2016.
Adoption : Le 20 décembre 2016.
Publication : Le 21 décembre 2016.

IMMOBILISATIONS

2017

▪ Place des Pionniers (développement) :	100 000,\$
▪ Pavage Place des Pionniers (partie) :	15 000,\$
TOTAL :	115 000,\$
<i>(Source de financement : Surplus accumulé)</i>	

Autres immobilisations à prévoir:

Camion de transport pour le service incendie:	165 000,\$
Travaux de réfection des conduites rue Saint-Léo, du Couvent, Saint-Camille et Saint-Pierre:	1 905 000,\$
Acquisition d'un souffleur à neige:	90 000,\$

ANNEXE A

Calcul du coût de l'eau au mètre cube :

Nombre de m ³ consommés (octobre 2015 à octobre 2016):	274 370 m ³
Total des dépenses pour aqueduc :	227 297,\$
Revenus des autres municipalités :	(68 661,\$)
Solde :	158 636,\$
Prix au m ³ :	0,58\$/m ³

Bois d'œuvre Cédrico :

147 m³ bureau
404 m³ garage
20 287 m³ usine

Total : 20 838 m³

Groupe Lebel (2004) inc. :

174 m³ bureau
992 m³ garage
42 854 m³ usine

Total : 44 020 m³

Facturation :

Bois d'œuvre Cédrico : 20838 m³ x 0,58/m³ : 12 086,\$

Groupe Lebel (2004) inc. : 44 020 m³ x 0,58/m³: 25 532,\$

Sainte-Flavie/Grand-Métis : 68 661,\$

Nombre d'unités : 825 à 147,\$: 121 018,\$

(An passé 177,\$)

Annexe B
Prévisions budgétaires 2017
Alimentation en eau potable du secteur de l'IML

Sommes à verser par Sainte-Flavie en 2017
(Établies selon la consommation de 2015)

% consommation en 2015 : 10.3%

Indice du coût de la vie au 31-10-2016: 1.5%

Réseau de distribution de l'eau :

Salaires :	43 289, x .103	4 459,\$
Charges sociales :	9 212, x .103	949,\$
Téléphone Station de pompage :	500, x .103	52,\$
Entretien du réseau :	25 000, x .103	2 575,\$
Services professionnels :	4 500, x .103	464,\$
Électricité, usine de pompage :	34 000, x .103	3 502,\$
Frais de déplacements :	200, x .103	21,\$
Cotisation association, formation	500, x .103	52,\$
Produits chimiques :	55 000, x .103	5 665,\$

Frais d'occupation de la bâtisse :

Entretien et réparation :	1 000, x .103	103,\$
Assurances	4 500, x .103	464,\$
Droit de passage :	500, x .103	52,\$

Dépenses du matériel roulant :

Carburant et huile :	25 000, x .10 x .103	258,\$
Pièces et accessoires :	1 000, x .103	103,\$
Assurances et immatriculation :	1 000, x .103	103,\$
Location de véhicules :	5 000, x .103	515,\$

Administration :

Salaires :	77 513, x .20 x .103	1 597,\$
Charges sociales :	19 823, x .20 x .103	408,\$
Frais de poste :	5 000, x .20 x .103	103,\$
Téléphone :	500, x .20 x .103	10,\$
Fourniture de bureau :	5 000, x .20 x .103	103,\$
Services informatiques :	5 300, x .20 x .103	109,\$
Frais de vérification :	8 500, x .20 x .103	175,\$
Loyer de bureau :	13 397, x .20 x .103	276,\$
Frais de banque :	2 280, x .20 x .103	47,\$
Frais de financement:		

Intérêts :	2 896,\$ x .103	298,\$
Capital :	39 200,\$ x .103	4 037,\$

COMPENSATION ANNUELLE :

27 315,68\$ x 1.015= 27 725,42\$

TOTAL ESTIMÉ POUR 2017 54 225,42\$

Prévisions budgétaires 2017
Alimentation en eau potable du secteur de Grand-Métis

Sommes à verser par Grand-Métis en 2017
(Établies selon la consommation du 13 octobre 2015 au 12 septembre 2016:

11 960 m³)

Indice du coût de la vie au 31-10-2016 : 1.5%

Réseau de distribution de l'eau :

Salaires :	43 289,\$
Charges sociales :	9 212,\$
Téléphone Station de pompage :	500,\$
Entretien du réseau :	25 000,\$
Services professionnels :	4 500,\$
Électricité, usine de pompage :	34 000,\$
Frais de déplacements :	200,\$
Cotisation association, formation	500,\$
Produits chimiques :	55 000,\$

Frais d'occupation de la bâtisse :

Entretien et réparation :	1 000,\$
Assurances	4 500,\$
Droit de passage :	500,\$

Dépenses du matériel roulant :

Carburant et huile :	2 500,\$
Pièces et accessoires :	1 000,\$
Assurances et immatriculation :	1 300,\$
Location de véhicules :	5 000,\$

Administration :

Salaires :	15 503,\$
Charges sociales :	3 965,\$
Frais de poste :	1 000,\$
Téléphone :	100,\$
Fourniture de bureau :	1 000,\$
Services informatiques :	1 060,\$

Frais de vérification :	1 700,\$
Loyer de bureau :	2 679,\$
Frais de banque :	456,\$

Frais de financement des nouvelles infrastructures :	
Intérêts :	2 896,\$
Capital :	39 200,\$

Total des dépenses : **257 560,\$**

COMPENSATION ANNUELLE :

3 162,\$ x 1,015 **3 209,\$**

TOTAL ESTIMÉ POUR 2017 :

11 960 m³ /274 370 m³ x 257 560,\$: **11 227,\$**

TOTAL : **14 436,\$**

N. B. Ajouter à ce montant la facturation pour le laboratoire au 31 décembre 2016.

(Au 28-10-2016: 874,55\$)

ANNEXE C

BUDGET 2017

SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

PRICE-GRAND-MÉTIS-PADOUE-SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

<u>Municipalités</u>	<u>RFU 2017</u>	<u>RFU%</u>
Grand-Métis	27 032 041	17.83
Padoue	14 974 192	9.88
Price	74 922 835	49.43
St-Octave-de-Métis	34 658 685	22.86
TOTAL	151 587 753	100

Municipalités	CAUREQ (population x 0,45\$)	OPÉRATIONS	REMB. EMPRUNT règl. 314	TOTAL
Grand- Métis 17.83% 235 habitants	105,75\$	18 592,91 \$	4 372,\$	23 070,66\$
Padoue 9.88% 264 habitants	118,80\$	10 302,75\$	2 481,\$	12 902,55\$
Price 49.43 % 1666 habitants	749,70\$	51 545,01\$	0,\$	52 294,71\$
St-Octave 22.86% 531 habitants	238,95\$	23 838,13\$	4 963,\$	29 040,08\$
TOTAL	1 213,20\$	104 278,80\$	11 816,\$	117 308,\$

BUDGET D'OPÉRATIONS 2017

<i>CODES</i>	<i>DÉFINITIONS</i>	<i>MONTANTS</i>
02-220-140	Salaires-Pompiers	45 000,\$
02-220-200	Cotisation employeur	5 640,\$
02-220-310	Frais de déplacement	3 000,\$
02-220-331	Téléphone	1 000,\$
02-220-335	CAUREQ	1 215,\$
02-220-339	Télécommunication (pagette)	1 000,\$
02-220-411	Inspection et ramonage	15 000,\$
02-220-413	Frais de vérification	1 600,\$
02-220-421	Assurance incendie/bâtiment	800,\$
02-220-424	Assurances véhicules	2 500,\$
02-220-442	Services payables autres municipalités	10 000,\$
02-220-454	Formation, perfectionnement	5 000,\$
02-220-493	Réception	500,\$
02-220-494	Cotisation, abonnement	600,\$
02-220-522	Entretien, réparation bâtiment	2 000,\$

02-220-525	Entretien, réparation machinerie	3 000,\$
02-220-631	Essence, diésel, huile	3 000,\$
02-220-649	Pièces et accessoires	8 000,\$
02-220-650	Vêtements, chaussures,	8 000,\$
02-220-681	Électricité	4 000,\$
02-220-689	Enreg.Commission transports	100,\$
02-220-951	Quote-part MRC	27 354,\$
02-220-965	Immatriculation	3 000,\$
02-220-999	Administration (6%)	6 537,\$
TOTAL		157 846,\$

BUDGET DES OPÉRATIONS : **157 846,\$**

Revenus : Services rendus autres villes : **(10 000,\$)**

Frais ramonage payables par Price : **(15 000,\$)**

Quote-part MRC : **(27 354,\$)**

Total : **105 492,\$**

Remboursement de la dette : **11 816,\$**

ANNEXE D

Contrat et collecte des matières résiduelles : **56 883,\$**

Facturation par la MRC de la Mitis :

- Déchets domestiques : 9 255,\$
- Récupération : 10 518,\$
- Matières organiques: 72 006,\$

Redevances à l'enfouissement : (25 000,\$)

Frais de vérification pour Recyc-Québec : 500,\$

Transport Éco-centre: 500,\$

TOTAL : **124 662,\$**

Tarif pour la collecte des matières résiduelles : **154,\$/logement**

(An passé : 155,\$)

ANNEXE E

Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées

- Intérêts sur emprunt : 32 577,\$
- Capital : 176 800,\$
- Réserve : 5 000,\$
- Subvention TICQ : (69 503,\$)

TOTAL : 144 874,\$

Nombre d'unités : 832

Tarif pour le remboursement de l'emprunt : 175,\$/logement

(An passé : 180,\$)

REVENUS 2017

Taxes foncières :	1,17\$/100,\$ d'évaluation
Tarif aqueduc :	147,\$/unité
Tarif matières résiduelles :	154,\$/unité 231,\$/commerce
Tarif aqueduc pour les scieries :	0,58\$/mètre cube
Tarif assainissement des eaux :	175,\$/unité
Services rendus:	165 701,\$
Imposition de droits:	13 500,\$
Amendes et pénalités:	3 000,\$
Intérêts (placement et arriérés de taxes)	11 000,\$
Revenus éoliens:	70 409,\$
Subvention réseau routier:	10 000,\$
Compensation pour l'école :	19 132,\$
Péréquation :	360 400,\$
Redevances matières résiduelles :	25 000,\$
TVQ remboursée par Revenu-Québec à 50%	
TPS remboursée par Revenu-Québec à 100%	

DEPENSES PAR SECTEUR :

	2016	2017
Législation :	49 663,\$	51 413,\$
Gestion financière :	139 959,\$	140 224,\$
Greffe :	500,\$	8 100,\$
Évaluation :	27 305,\$	58 000,\$
Administration autres :	20 306,\$	36 157,\$
Sécurité publique :	211 910,\$	213 530,\$
Voirie été :	216 766,\$	236 780,\$
Voirie hiver :	164 949\$	168 103,\$
Éclairage public :	18 000\$	18 000,\$
Circulation:	3 500,\$	3 500,\$
Transport adapté:	9 184,\$	10 161,\$
Distribution de l'eau :	192 187,\$	185 201,\$
Réseau d'égout :	41 297\$	41 506,\$
Traitement des eaux usées :	87 638,\$	90 320,\$
Matières résiduelles :	150 347,\$	149 662,\$
Urbanisme et zonage :	34 560,\$	35 219,\$
Comité développement et comité jeunesse :	500,\$	2 200,\$
Village fleuri :	3 000,\$	3 000,\$
Logement :	500,\$	220,\$
Centre communautaire :	99 880,\$	96 760,\$
Patinoire :	54 599,\$	56 003,\$
Parc et terrain de jeux :	78 290,\$	80 835,\$
Bibliothèque :	30 727,\$	30 626,\$
Loisir et culture (soutien financier):	12 500,\$	16 500.\$
Loisirs culturels MRC:	955,\$	947,\$
Frais de financement :		
Capital :	502 700,\$	253 100,\$
Intérêts :	75 497,\$	51 469,\$
Fonds de roulement :	27 235,\$	28 562,\$
Immobilisations :	150 000\$	115 000,\$
Total:	<u>2 404 454,\$</u>	<u>2 181 098\$</u>

Plus de détails sur le budget 2017:

Budget 2017 versus budget 2016

	2016	2017
Taxes foncières	1,15/100\$ évaluation	1,17\$/100,\$ évaluation
Taxes d'eau	177,\$	147,\$
Cueillette matières résiduelles	155,\$	154,\$
Taxes ass. des eaux	180,\$	175,\$
Évaluation de la maison moyenne	1 050,55\$	1068,83\$
91 353,\$	1562,55\$	1544,83,\$

Le conseil municipal fixe la taxe foncière à 1,17\$/ soit une augmentation de 0,02\$ du 100,\$ d'évaluation représentant l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au 31 octobre 2016.

Le tarif pour le service d'aqueduc passe de 177,\$ par unité de logement à 147,\$ par unité de logement. La consommation de l'eau potable est sensiblement la même que pour l'année 2015 sauf que la consommation des autres municipalités participant à l'entente de mise en commun a augmenté. Le budget des charges a aussi diminué dû au fait que pour les deux dernières années la municipalité a refait la toiture des deux stations de pompage. Cette dépense ne sera pas nécessaire en 2017.

Le tarif pour la collecte des matières résiduelles diminue de 1,\$ par unité de logement dû à une légère diminution de la quote-part de la MRC de la Mitis.

Le tarif pour le remboursement de la dette du projet "*Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées*" est réduit de 5,\$ par unité de logement dû principalement à la baisse des taux d'intérêts obtenus en 2016 lors du renouvellement de quelques tranches financement.

À Price, l'évaluation moyenne d'une résidence unifamiliale est de 91 353,\$. Le compte de taxes moyen sera de 1 544,83\$ en 2017 alors que le comptes de taxes de la même résidence en 2016 était de 1 562,55\$ soit une baisse de 1,13% pour 2017.

Les dépenses en 2017:

À l'automne 2017, le mandat des élus sera échu pour l'ensemble des conseils municipaux du Québec. Afin de financer les différentes phases de la période électorale un montant de 8 100,\$ est prévu au budget.

Le service d'évaluation augmente de plus de 30 000,\$ dû principalement aux corrections qui devront être apportées au rôle suite à la réforme cadastrale.

Le budget du service incendie demeure sensiblement le même sauf pour la quote-part de la MRC de la Mitis.

Des travaux de pavage sont prévus à l'intersection des rues du Parc et Sainte-Marie, à l'intersection des rues Georges-A.-Joubert et Onésime-Gagnon, une partie de la Place des Pionniers et sur la rue du Centre.

Dans le cadre d'une démarche de qualification professionnelle, deux employés municipaux doivent suivre une formation obligatoire en eaux usées nécessitant des coûts de plus de 6 000,\$.

Concernant le défi ZÉRO DÉCHET, la municipalité vous rappelle qu'il faut se rapprocher le plus rapidement possible de l'objectif de zéro déchet envoyé à l'enfouissement. Les "REDEVANCES À L'ÉLIMINATION" permettent aux municipalités de recevoir plus d'argent si on améliore notre bilan en gestion des matières résiduelles ce qui évidemment a un incidence sur le compte de taxes. Pour y arriver, nous avons besoin de la collaboration de toute la population.

À l'été 2017, la MRC de la Mitis mettra en place une équipe de personnes formées qui visiteront l'ensemble du territoire pour assurer un suivi et vous permettre d'éviter les désagréments que plusieurs familles ont connu lors de la mise en place du bac brun.

Au 31 octobre 2016, la municipalité a reçu trois demandes de subventions dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires pour une valeur de 12 500,\$. De plus, la municipalité contribue la somme de 500,\$ pour soutenir les activités du Comité de développement. La MRC de la Mitis dans le cadre de son programme "*Soutien aux organismes communautaires locaux*" contribue la somme de 5 700,\$ dont 700,\$ est remis au Comité jeunesse de Price et la somme supplémentaire de 1000,\$ est remise au comité de développement.

Au printemps 2017, des travaux seront effectués dans le parc municipal soient la réfection de la toiture du gazebo, la construction d'une nouvelle palissade, la mise en place d'une barrière permettant l'accès par la rue du Parc, l'ajout de tables de pique-nique avec abri, ajout d'équipement pour les enfants et le maintien des activités familiales pendant la saison hivernale et la saison estivale. De plus, des activités communautaires seront organisées à la bibliothèque municipale.

Dès les premières semaines de 2017, un projet de prolongation de la Place des Pionniers sera soumis au ministère de l'environnement

pour l'obtention d'un certificat d'autorisation permettant la construction des infrastructures du côté *Est*.

Le remboursement de la dette en 2017 représente une dépense de 253 100,\$ dont la somme de 83 007,\$ est payable par le gouvernement du Québec et la somme de 10 700,\$ est payable par les municipalités faisant partie du service-incendie. Les intérêts sur le remboursement de la dette totalisent 51 469,\$.

Le remboursement au fonds de roulement sera de 28 562,\$ pour les travaux d'infrastructures sur la rue F.-X.-Michaud, le remplacement des fenêtres à l'Hôtel-de-ville (dernière année), l'acquisition du mini-chargeur et du balai.

Si d'autres informations sont nécessaires suite à la présentation de ce budget, n'hésitez pas à communiquer avec nous au bureau municipal soit en personne, par courriel price@mitis.qc.ca ou par téléphone au **418-775-2144 poste 2376.**

Bonne soirée!